

## **Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André**

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, 20 février 2017 à 19 h.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

**Sont présents, mesdames et messieurs les membres :**  
formant **QUORUM**

Aubuchon, Caroline, parent  
Boisclair, Véronick, parent, vice-présidente et substitut au comité de parent  
Laverdière, Danielle, enseignante  
Mercier, Chantal, enseignante  
Morin, Ghislain, président et délégué au Comité de parents  
Prince, Alain, parent et substitut au Comité de parents  
Pelletier, Steve, parent  
Prince Alain, parent  
Roberge, Yves, enseignant

**Absents :** Groleau, Lucie, personnel de soutien

**A avisé de son absence :** Nancy Campbell, Enseignante  
Aline Levasseur, responsable du service de garde

**Sont également présent :** Gagnon, Marc, commissaire  
Gagnon, Mélanie, Directrice

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Véronick Boisclair d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

18CE1617-19

Adopté à l'unanimité.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2016**

Tout est beau !!

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Caroline Aubuchon d'adopter le procès-verbal du 28 novembre 2016.

18CE1617-20

Approuvé à l'unanimité.

### **4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS**

2<sup>ème</sup> étape terminée, les bulletins seront envoyés aux parents par courriel et seront disponibles de façon électronique sur le portail parent. Grâce au temps froid, les groupes ont pu aller patiner sur la patinoire dans les cours d'éducation physique et celle-ci est aussi utilisée sur l'heure du dîner et aux récréations.

Les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années ont vécu la visite d'un artiste, Widemir Normil dans le cadre du cours d'arts.

## **Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André**

La fête du jour 100 des maternelles a été annulée à cause de la journée de tempête. Les enseignantes travaillent fort pour présenter les travaux des élèves grâce à un DVD.

Dans le cadre du cours d'arts, les élèves ont présenté un spectacle de Noël. Les groupes de maternelle ont aussi reçu la visite de la Voix des vents. Les élèves de 5<sup>ème</sup> année sont allés lire des contes aux élèves de maternelle. Plusieurs autres activités ont aussi eu lieu avec le programme Sports plus.

### **5. VIE DU SERVICE DE GARDE**

Le service de garde a été très utilisé lors des deux jours de tempêtes et est demeuré très achalandé lors des dernières pédagogiques. Le traditionnel bal en blanc est aussi à venir.

### **6. QUESTIONS DU PUBLIC**

Au niveau des achats regroupés, question de M. Pelletier à savoir si le système fonctionne et s'il y a bel et bien des économies à faire. Est-ce que l'argent est également réinvesti dans les écoles? Oui, il y a effectivement des économies à faire et comme c'est un système gouvernemental obligatoire, nous devons l'utiliser sinon nous paierons des pénalités. Le système étant nouveau, plusieurs ajustements sont à faire afin d'améliorer la façon de fonctionner et diminuer les irritants. Mme Danielle mentionne que les irritants sont toujours là mais le fonctionnement devient plus clair. Aucune place pour la spontanéité ce qui enlève des possibilités. M. Yves abonde dans ce sens aussi. Le bon travail de notre secrétaire et l'ouverture d'esprit de notre direction aident à réduire les irritants. M. Pelletier souhaite que la commission scolaire prenne en considération les irritants vécus et apporte les correctifs nécessaires.

Y a-t-il eu beaucoup d'enfants au service de garde lors des deux journées de tempêtes? Oui, 70 environ.

Lors de journées de tempêtes, d'où vient l'obligation pour les enseignants de se présenter au travail? De la convention collective.

Au niveau des activités de hockey, les élèves apprécient l'activité organisée par les grands, est-ce qu'il y aura classement ou récompense? Oui, ils sont présentement en série et différentes étapes s'en viennent ensuite.

### **7. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES**

L'activité « Sciences Infuses » est proposée pour le groupe 231-321 au coût de 8\$ par élève.

Modification pour les groupes de 3<sup>ème</sup> année, l'activité gymnastique a été modifiée puisque le club de gymnastique avait oublié l'activité. Le club assumera les coûts liés à la reprise de l'activité (autobus et frais d'activité).

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Danielle Laverdière d'accepter les activités proposées.

### **8. CONSULTATION SUR LES BESOINS DE L'ÉTABLISSEMENT EN BIENS ET SERVICES ET LES BESOINS D'AMÉLIORATION, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE RÉFECTION DES LOCAUX ET DE L'IMMEUBLE.**

Mme Gagnon rappelle les demandes et propositions faites antérieurement en nommant aussi celles qui ont été réalisées, comme la peinture et l'éclairage du grand gymnase. La Commission scolaire fera une tournée de l'école pour

**Procès-verbal du Conseil d'établissement  
École Saint-André**

vérifier les travaux à prioriser. Les blocs sanitaires sont nommés comme faisant partie des éléments à améliorer.

**9. DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CÉ 2017-2018**

Le statu quo est suggéré, soit 6 parents, 6 membres du personnel et 2 membres de la communauté.

**10. FRAIS CHARGÉS POUR LA LOCATION DE SALLE**

Présentement, 50\$ est chargé pour les frais d'ouverture de salle et 15\$ de l'heure pour la location de salle. Le Statu quo est proposé. Questionnement sur la possibilité de ne pas charger les frais d'ouverture aux enseignants qui ont déjà les clés : impossible de ne pas charger les frais d'ouverture, c'est une tâche conventionnée pour les concierges. Il est proposé de modifier les frais de location et de ne pas charger la location à l'heure au personnel de soutien, aux enseignants et aussi aux membres du CE et de charger uniquement les frais de 50\$ d'ouverture.

Il est proposé par Yves Roberge et appuyé par Jessica Simard d'approuver les frais de location tel que présentés.

18CE1617-22

Approuvé à l'unanimité.

**11. MARCHETHON**

Voici les dates proposées pour la levée de fonds : 4 avril au 2 mai.  
Date proposée pour le Marchethon : 16 mai reprise le 18 mai.

**12. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ**

39.19\$ ont été dépensés afin de regarnir la réserve de collation.

**13. COMMENTAIRES DE PARENTS**

Questionnement sur le traitement et les protocoles lors de blessures en sortie. Est-ce que l'école a un protocole clair? Lors d'une blessure en sortie au Lac-Boivin l'an passé, le traitement de la blessée s'est bien déroulé mais les parents ont trouvé la communication plus difficile. Les nouvelles concernant l'état de leur fille n'étaient pas claires. Oui, l'école a un protocole et des mesures de sécurité préventives lors de sortie (trousses de premiers soins nombreuses, walkies-talkies, échange des numéros de cellulaires et identification des élèves). Nous regarderons aussi comment peut être améliorée la communication afin de diminuer le nombre d'intermédiaires et établir un meilleur contact avec les parents. Un protocole est aussi déjà en place pour les blessures survenant à l'école.

Questionnement sur le renouvellement des filets pour les buts de soccer? Les élèves aimeraient avoir des filets avec moins de trous. Oui, nous regarderons pour les renouveler et les faire installer.

**14. INFORMATION DU COMITÉ PARENT**

Voir le compte-rendu du président.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement  
École Saint-André**

**15. INFORMATION DU COMITÉ EHDAA**

Voir le compte-rendu du président

**16. CORRESPONDANCE**

Pas de courrier.

**17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Danielle Laverdière et appuyé par Steve Pelletier de lever l'assemblée.

18CE1617-23

Adopté à l'unanimité.

Ghislain Morin  
Président

Mélanie Gagnon  
Directrice